



Projet de procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Virtuel | 19 septembre 2024

1. Bienvenue et présentations

Le président Emiel Brouckaert souhaite la bienvenue à tous les participants. Aucune excuse n'a été reçue avant la réunion. L'ordre du jour est adopté.

Points d'action de la dernière réunion (28 septembre 2023, virtuelle)

1	Les amendements au CdP proposés par le ComEx ont été approuvés par l'AG avec deux votes opposés de l'EAA et de l'IFSUA.
	Les amendements ont été incorporés dans le protocole d'accord et publiés.

2. Mise à jour DG MARE D3 - Julia Rubeck, Coordinatrice politique MARE D3

Le président souhaite la bienvenue à Julia Rubeck qui explique que l'équipe des CC de MARE a été légèrement élargie. Richard Croft s'occupe toujours des aspects financiers des CC, et il y a une nouvelle façon de travailler en interne avec d'autres unités en termes d'étapes de validation. Soumaya a été recrutée pour soutenir l'équipe du CC MARE, notamment en ce qui concerne la réception des recommandations, la liaison avec les autres unités et l'organisation des réunions inter-CC. Mme Rubeck peut donc se concentrer davantage sur la stratégie et la substance pour les CC. L'évaluation de la PCP annoncée par le précédent commissaire est une étape importante pour la Commission. Toute contribution des CC est la bienvenue, en particulier pour identifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Elle coïncide également avec le nouveau mandat et la nomination d'un nouveau commissaire chargé de la pêche et des océans. L'évaluation de la PCP sera cruciale pour permettre au nouveau commissaire de mener à bien son travail. Toute contribution du CC EOS par le biais d'une consultation publique/d'un avis spécifique ainsi que d'une session bilatérale spécifique lors de la prochaine réunion du groupe de travail horizontal le 10 octobre est bienvenue et utile.

Afin d'informer les participants sur le nouveau commissaire désigné, Mme Rubeck a donné quelques informations sur Costas Kadis, de Chypre, en précisant qu'il était biologiste de formation (), spécialisé dans la biodiversité et le développement durable. Elle a indiqué qu'il était biologiste (¹) de formation, spécialisé dans la biodiversité et le développement durable, et qu'il avait été ministre de l'agriculture à Chypre.

En ce qui concerne l'organisation du collège, la Commission estime qu'il y aura six vice-présidents exécutifs auxquels les commissaires feront rapport. Le commissaire chargé de la pêche et des océans

¹ Addendum après info complémentaire : spécialisé dans la biodiversité et le développement durable. Ministre chypriote de l'agriculture de 2018 à 2023, mais vaste expérience ministérielle puisqu'il s'occupait également de la santé, de l'environnement, de l'éducation et de la culture.



rendra compte à Raffaele Fitto, vice-président exécutif chargé de la cohésion et des réformes. Il en va de même pour le commissaire désigné Apostolos Tzitzikostas, commissaire au transport et au tourisme durables, et pour Christophe Hansen, commissaire à l'agriculture et à l'alimentation.

La DG MARE prépare actuellement le commissaire désigné pour l'audition au Parlement. Aucune date n'a été confirmée jusqu'à présent, mais elle est généralement attendue entre la mi-octobre et le début du mois de novembre.

Toutes les biographies et lettres de mission des commissaires désignés sont disponibles [ici](#).

Mme Rubeck a expliqué que la lettre de mission donne une indication sur la direction que prendra le travail et a recommandé aux membres de l'examiner ainsi que la lettre de mission du vice-président exécutif Fitto et celle de Piotr Serafin, commissaire au budget, à la lutte contre la fraude et à l'administration publique.

Elle a ajouté que la lettre de mission indique une nouvelle ère de dialogue avec les citoyens et les parties prenantes. La Commission peut déjà s'appuyer sur les expériences des 20 dernières années avec certains CC. En outre, un nouveau dialogue sur la politique de la jeunesse, qui aura lieu chaque année, a été annoncé. Pour rendre l'UE plus simple et plus rapide, la simplification de la meilleure réglementation est importante. Les mots clés de la mission spécifique pour la pêche et les océans comprennent la souveraineté alimentaire, la mise en œuvre de la PCP, la préparation d'une vision pour 2040 sur les perspectives du secteur de la pêche, la compétitivité à long terme et la durabilité. Outre l'évaluation de la PCP, ces éléments guideront le travail de la DG MARE au cours des prochains mois.

En ce qui concerne le calendrier concret, la commissaire désignée rencontre le directeur général Vitcheva cette semaine pour préparer l'audition.

La lettre de mission comprend également des aspects relatifs à la dimension extérieure de la pêche, indiquant que l'UE devrait conserver son rôle de chef de file international et sa tolérance zéro à l'égard de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Une autre annonce concerne le pacte européen sur les océans que la présidente von der Leyen a déjà annoncé en juillet. Il s'agit d'une initiative plus large, et les collègues de la direction A de la DG MARE se préparent à y travailler et à s'assurer qu'elle englobe tous les secteurs de l'économie bleue, y compris la pêche. Mme Rubeck a ajouté que la Direction A de la DG MARE est responsable de la Mission Océan de l'UE et qu'elle travaillera à l'élaboration d'une stratégie européenne de recherche et d'innovation dans le domaine des océans.

La lettre de mission mentionne également la faisabilité des réserves de carbone bleu de l'UE et les moyens de créer des modèles commerciaux pour les communautés côtières. Elle a confirmé que dès que la DG MARE aura plus d'informations, il sera possible de faire une présentation au CC à ce sujet.

Mme Rubeck a indiqué qu'un lien avec le commissaire chargé du climat, de la croissance nette zéro et de la croissance propre était envisagé et que la lettre de mission du commissaire désigné Kadis mentionnait la nécessité de contribuer au plan d'adaptation au changement climatique.

La lettre de mission encourage clairement le commissaire désigné Kadis à être présent dans les communautés côtières de l'Union afin d'organiser des dialogues sur la pêche et les océans, c'est-à-



dire à travailler sur le pacte européen sur les océans. La Commission a déjà l'habitude de discuter de divers aspects dans le cadre d'un dialogue avec les CC sur la pêche. Cependant, la forme de ce dialogue est encore incertaine, il englobera des parties prenantes plus larges, mais les CC y auront leur place.

Elle a conclu que la DG MARE devait préparer le commissaire désigné pour l'audition et commencer son travail dès que possible après l'audition, c'est-à-dire le 1er novembre. Cela dépend de la décision du Parlement concernant la validation des commissaires désignés, après quoi l'ensemble du collège devra être validé par le Conseil avant que le travail ne puisse commencer.

Le président remercie Mme Rubeck pour sa présentation détaillée et répond aux questions.

Patrick Murphy s'est inquiété de tout le travail soumis par le CC EOS à la Commission et s'est demandé comment il était utilisé. Il se réjouit des possibilités d'interaction accrue et demande si cela signifie que le CC s'impliquera davantage dans la Commission afin que ses avis soient pleinement pris en compte et adoptés.

Mme Rubeck répond que la DG MARE est en train d'adapter son organisation en raison de l'évaluation de la PCP et de réadapter sa méthode de travail en fonction des priorités du nouveau commissaire. Pour le moment, rien ne change en ce qui concerne le fonctionnement des CC. En ce qui concerne la collaboration et la prise en compte des avis, la DG MARE s'efforce actuellement de rationaliser ce processus en augmentant le nombre de points de contact dans l'espoir de le renforcer. Actuellement, plusieurs unités traitent des sujets du CC EOS, mais tous les collègues travaillent avec les conseils du CC afin qu'ils soient inclus dans l'élaboration des politiques. Cela inclut des lettres conjointes avec d'autres CC. La DG MARE travaille également sur la modification de l'organisation de la réunion inter-CC prévue pour le 4 octobre et tente de rationaliser la session du matin afin de s'assurer que les questions adressées au Directeur général Vitcheva puissent être correctement répondues après de brèves interventions de tous les CC. Elle encourage les membres du CC EOS à rationaliser leurs questions pour cette interaction. La session de l'après-midi sera plus ouverte et comprendra un échange avec le directeur de MARE D et le chef d'unité D3. On espère que cela permettra de clarifier les prochaines étapes du fonctionnement des CC.

Dominic Rihan maître s'est enquis de l'organisation en silos envisagée pour le nouveau collège et plus particulièrement de la place de l'environnement dans le collège.

Mme Rubeck a estimé que ce système de silos ne serait pas trop rigide et qu'il exprimerait plutôt l'organisation hiérarchique des collèges. Chaque équipe serait plus qu'un simple silo et travaillerait sous la responsabilité d'un même vice-président. Elle ne pense pas que les relations entre la DG MARE et la DG ENV vont changer, et aucune instruction n'a été reçue concernant des changements au niveau des services. Selon elle, il s'agit simplement de l'organisation politique du collège.

La secrétaire exécutive Mo Mathies est intervenue pour clarifier le contenu stratégique de la prochaine réunion inter-CC du 4 octobre et de la réunion du groupe de travail horizontal des EOS du 10 octobre. Se référant à la lettre d'invitation et à l'ordre du jour de la réunion inter-CC envoyés à tous les membres, elle explique que la réunion inter-CC du 4 octobre portera principalement sur le fonctionnement des CC dans le cadre de l'Acte délégué entré en vigueur il y a deux ans. Lors de la



réunion du GTH du 10 octobre, un segment de 90 minutes a été programmé avec la DG MARE pour discuter spécifiquement de l'évaluation de la PCP.

3. Rapport annuel de la présidente du CC EOS

Les diapositives sont disponibles [ici](#).

Le président a présenté une vue d'ensemble des travaux réalisés au cours de l'année 19 et a donné un aperçu des travaux envisagés pour l'année 20. Le programme de travail du CC EOS pour l'année 20 est disponible [ici](#).

L'AG a approuvé la ratification du rapport pour l'année 19. Le programme de travail pour l'année 20 a été ratifié par procédure électronique avant d'être soumis à la Commission européenne en mai 2024.

M. Murphy a félicité la Présidente et le Secrétariat pour cette grande entreprise et a espéré que la Commission puisse voir à quel point le CC est dévoué.

En ce qui concerne les réunions plénières du CC EOS, Mme Mathies explique que pour obtenir le château de Dublin comme lieu de réunion, il faut en faire la demande deux ans à l'avance. Pour l'année financière 21 (1er octobre 2026 - 1er septembre 2027), elle a proposé de réorganiser la séquence des réunions en personne et en ligne et de tenir les réunions plénières d'octobre 2026 à Dublin, les réunions plénières de mars 2027 étant donc en ligne.

Mme Mathies a ajouté une mise à jour sur l'outil ACFishMap et a présenté les résultats de l'enquête sur son utilisation lancée en juillet. Les membres sont invités à contacter le Secrétariat pour faire part de leurs commentaires et suggestions.

4. Rapport sur le budget

Mathies a présenté une vue d'ensemble du budget pour l'année 19 et des perspectives pour l'année 20. Les diapositives sont disponibles [ici](#).

L'AG a approuvé la ratification du budget final pour l'année 19. Le budget pour l'année 20 a été ratifié par procédure électronique avant d'être soumis à la Commission européenne en mai 2024.

5. Rapport sur l'adhésion

Mme Mathies a présenté une vue d'ensemble de la composition des membres du CC EOS pour l'année 19. Les diapositives sont disponibles [ici](#).

6. Mise à jour sur la société CC EOS (Secrétariat)

- Mandats d'administrateur



Mme Mathies a expliqué que les directeurs à long terme du CC EOS, Michael Keatinge et Sean O' Donoghue, ont démissionné vers la fin de cet exercice financier. En vertu du droit irlandais des sociétés, le CC doit nommer de nouveaux administrateurs. Le secrétariat a donc envoyé un courriel demandant des manifestations d'intérêt le 9 août. Le Secrétariat a reçu les réponses de Conor Nolan et Sara Vandamme. Mme Mathies leur a souhaité la bienvenue et les a remerciés de leur intérêt pour le poste de directeur du CC EOS. Elle a ensuite demandé à l'Assemblée générale de confirmer leur nomination.

Le président souhaite la bienvenue à Nolan et Vandamme et les remercie de leur disponibilité.

Jean-Marie Robert se réjouit de la disponibilité et de la volonté de deux personnes de qualité qui sont prêtes à assumer les responsabilités et à agir en tant qu'administrateurs de la société. Il regrette cependant qu'aucun membre actuel du CC ne se soit manifesté. L'avantage d'avoir Nolan et Vandamme est la vision objective et le point de vue extérieur qu'ils apportent. Cependant, ils ne sont pas membres du CC. Il n'est pas certain qu'il y ait une obligation pour un membre d'être directeur et de soutenir le Secrétariat. Quoi qu'il en soit, il approuve sans hésitation la nomination de Nolan et Vandamme.

Mme Mathies a clarifié le rôle des directeurs, qui ne sont impliqués que dans le côté entreprise du CC. Ils ne sont pas impliqués dans les activités quotidiennes actives ni dans la mise en œuvre du programme de travail. Les administrateurs sont en place en vertu du droit irlandais des sociétés. Elle a ajouté que le poste d'administrateur est ouvert à tous les membres, et pas seulement aux membres irlandais.

Le président a rappelé la structure historique du CC et son étroite collaboration avec le BIM qui, au cours des premières années, n'a pas nécessité la nomination de directeurs, celle-ci n'étant intervenue qu'une fois que le CC est devenu une entité distincte, indépendante du BIM.

M. Murphy demande s'il existe un nombre maximum d'administrateurs qu'une entreprise peut avoir.

Mme Mathies répond qu'il n'y a pas de limite et qu'il a été suggéré que le CC invite un représentant du BIM à réintégrer le conseil d'administration, ou éventuellement un représentant du Marine Institute. Elle ajoute que si Nolan et Vandamme sont confirmés aujourd'hui, cela sera notifié au bureau d'enregistrement des sociétés dès que possible et antidaté à aujourd'hui.

Nolan et Vandamme ont tous deux exprimé leur gratitude aux membres pour la confiance qu'ils leur ont accordée et se sont montrés enthousiastes à l'idée de s'impliquer à nouveau dans le CC EOS.

- Approbation des états financiers par l'AGA

Mathies explique que l'état financier sera approuvé par l'AGA, et non par l'AG, car les pouvoirs ont été transférés il y a deux ans du fait que le CC n'a plus besoin de l'état financier pour la demande de solde à la Commission. Compte tenu du temps nécessaire à l'audit et donc de la nécessité d'organiser une autre Assemblée générale en décembre ou janvier, l'AG a donné le pouvoir à l'équipe de gestion du CC de représenter le CC EOS à l'AGA en vertu du droit irlandais des sociétés et d'approuver l'état financier une fois qu'il sera terminé.



7. AOB

Geert Meun demande une mise à jour sur la procédure et les prochaines étapes pour la présidence du CC EOS à la suite des discussions qui ont eu lieu lors des réunions plénières en juillet 2024.

Le président a expliqué que la procédure avait été entamée au début de l'année afin que le comité exécutif de juillet confirme l'entrée en fonction du nouveau président le 1er octobre.

Malheureusement, le Comité exécutif de juillet n'a pas réussi à obtenir cette confirmation et la procédure a été relancée. Cela signifie que les candidats sont priés de déposer leur candidature avant le 19 octobre. Les candidats seront invités à se présenter lors de la prochaine réunion du Comité exécutif le 22 octobre. Ensuite, les candidats présenteront une candidature officielle qui sera examinée par un comité d'évaluation, lequel sera approuvé par le comité exécutif sur proposition du secrétariat. Sur la base de la notation convenue dans le règlement intérieur du CC, le Comité d'évaluation présentera une candidature au Comité exécutif, qui l'approuvera lors de sa réunion de mars 2025.

8. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées (Président)

Le président a conclu que, bien qu'il n'y ait pas de points d'action spécifiques issus de cette réunion, il estime que le CC EOS devrait examiner la lettre de mission du commissaire désigné pour les océans et la pêche, ainsi que d'autres lettres de mission en tenant compte de la nouvelle approche en silos expliquée par Mme Rubeck.



Participants

Membres du CC EOS	
José Beltran	OPP-7 Burela
Emiel Brouckaert (Président)	Rederscentrale
Juan Carlos Corras Arias	FREMSS
Enda Conneely	IIMRO
Bruno Dachicourt	ETF
Louis Gustin	CRPMEM Hauts de France
Gérald Hussenot	Blue Fish
Manu Kelberine	CRPM de Bretagne
Jésus Lourido Garcia	Puerto de Celeiro SA OPP77
John Lynch	ISEFPO
Llibori Martinez	IFSUA
Geert Meun	VisNed
Patrick Murphy	ISWFPO
Aodh O'Donnell	IFPO
Alexandra Philippe	EBCD
Corentine Piton	France Pêche Durable et Responsable
Irene Prieto	OPPF4
Dominic Rihan	KFO
Jean-Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne
Pauline Stephan	CNPMEM
Dominique Thomas	OP CME MMN
Durk van Tuinen	Nederlandse Vissersbond
Damien Venzat	COBRENORD
Arthur Yon	FROM NOrd
Experts et observateurs	
Conor Nolan	
Julia Rubeck	DG MARE
Sara Vandamme	
Secrétariat du CC EOS	
Mo Mathies	Secrétaire exécutif
Matilde Vallerani	Secrétaire exécutif adjoint